



académie
Nantes
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PROJET D'ETABLISSEMENT 2012 – 2017

Collège Paul Gauguin - Cordemais

La Portrais
44360 CORDEMAIS

Tél : 02 40 57 83 07
Fax : 02 40 57 80 42

Mél :
ce.0442023K@ac-nantes.fr

Site :
<http://clg-gauguin-44.ac-nantes.fr/>

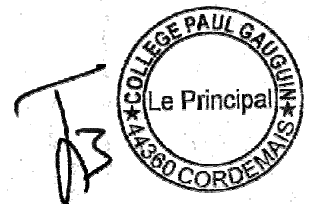
Préambule

Le projet d'établissement, par les objectifs et programmes d'action qu'il prévoit, expose de quelles façons seront mis en œuvre localement les objectifs et programmes d'actions définis nationalement.

La communauté éducative se donne ainsi un moyen de fédérer les membres qui la composent autour d'un projet partagé et pour partie singulier, dans la mesure où il s'appuie sur des spécificités propres.

A travers les priorités qu'il définit, ce projet explicite les choix qui seront faits et ce sur quoi la communauté éducative souhaite se construire ou se renforcer.

Au-delà de ses particularités, qu'elles soient atouts ou limites, l'établissement exprime donc dans son projet de quelle façon son action particulière s'inscrit dans les missions que la Nation confie au service public de l'Education.



Axe 1 : Favoriser une éducation citoyenne

L'établissement scolaire est un lieu d'éducation en plus d'être un lieu d'instruction, tout particulièrement le collège Paul Gauguin avec sa très forte proportion de demi-pensionnaires présents toute la journée. Cette éducation se veut une éducation aux valeurs et principes de la République française mais aussi universels, dans le cadre plus large d'une co-éducation avec les parents d'élèves.

A / Partager des valeurs communes

Objectifs	Programmes d'action
Se retrouver sur des règles de fonctionnement basées sur le respect	<p style="text-align: center;"><i>POLITESSE ET COURTOISIE</i></p> Avoir tous les mêmes attentes et exigences, vis-à-vis des élèves, quant aux règles de courtoisie, de politesse, de comportements langagiers, gestuels.
	<p style="text-align: center;"><i>RESPECT DES BIENS ET DES PERSONNES</i></p> Faire vivre au quotidien les règles de fonctionnement édictées dans le règlement intérieur du collège Favoriser les actions de sensibilisation aux formes de non respect de la personne et des biens, dans le cadre du CESC, dans les cours disciplinaires, au sein des instances ou associations du collège, ..., en recherchant une complémentarité des actions conduites
	<p style="text-align: center;"><i>RESPECT ET TOLERANCE</i></p> Vivre au quotidien l'altérité en s'appuyant sur des dispositifs internes (inclusion des élèves ULIS, tutorat d'élèves par d'autres élèves plus expérimentés, promotion des activités de groupes, notamment en début d'année, ...)

B / S'épanouir et développer des compétences citoyennes et humanistes

Objectifs	Programmes d'action
Faire grandir les élèves et promouvoir l'engagement de la communauté éducative au quotidien	<p style="text-align: center;"><i>VERS L'AUTONOMIE</i></p> Favoriser les dispositifs et les situations permettant aux élèves de s'exercer à l'autonomie et à la prise d'initiatives (les accompagner dans des projets en responsabilité, permettre des choix autonomes comme utiliser ou non les dispositifs SOS Anglais et Mathématiques, associer les élèves aux décisions dans les instances et associations du collège, ...)
	<p style="text-align: center;"><i>VALORISATION DES TRAVAUX</i></p> Permettre aux talents de s'exprimer et d'être valorisés (expositions de travaux, représentations en public de productions musicales, théâtrales, promotion des bons résultats obtenus par les élèves, dans le sport, ...)
	<p style="text-align: center;"><i>ACTIONS CITOYENNES</i></p> Promouvoir les actions sur les enjeux citoyens et planétaires actuels (le fonctionnement démocratique et la notion d'engagement à travers la formation des délégués et l'éducation civique, le développement durable et les cultures bio, les actions de recyclage, tri des déchets et recherche de circuits courts dans les fournitures de denrées, ...)
	<p style="text-align: center;"><i>RESPONSABILISATION ET PREVENTION</i></p> Rendre l'élève, futur adulte, et tout adulte responsable de lui-même et des autres (actions sur l'éducation nutritionnelle, les conduites addictives, la sécurité routière, les premiers secours, les réglementations en vigueur, ...)

C / Créer du lien

Objectifs	Programmes d'action
Rechercher la complémentarité des partenariats	<p style="text-align: center;"><i>CO-EDUCATION</i></p> <p>Faire vivre au quotidien la nécessaire co-éducation école-parents (outils de suivi par les parents de la scolarité de leurs enfants – cahier de texte électronique, site internet collège, visualisation des notes et absences en temps réel..., conseils aux parents pour l'aide au devoir, réunions d'information parents ; livrets institutionnels sur le système éducatif, le rôle des parents, les comportements adolescents, ...)</p>
	<p style="text-align: center;"><i>MUTUALISATION DES MOYENS</i></p> <p>Favoriser la mutualisation et la complémentarité des compétences au sein de l'établissement, au sein d'un micro-bassin, d'un bassin ... en s'appuyant sur les divers personnels d'établissement (documents produits en commun ou accessibles à tous, espaces collaboratifs de travail, CESC, cellule de vigilance, ...)</p>
	<p style="text-align: center;"><i>OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR</i></p> <p>S'appuyer sur les partenaires locaux hors système éducatif, incluant les parents d'élèves (tissu économique pour la découverte de l'entreprise, le forum des métiers, les stages de 3^{ème}, l'ODP, ... ; tissu associatif pour le théâtre, le cinéma, les activités sportives, ... ; tissu institutionnel et social avec les mairies, la Communauté de Communes Cœur d'Estuaire, les maisons des jeunes, les missions locales, ...)</p>

Axe 2 : Favoriser une formation de qualité

La Nation fixe désormais à l'Ecole la charge de concilier la massification de l'enseignement avec une approche individualisée des élèves, la maîtrise du socle pour tous et la préparation aux études plus sélectives et spécialisées post-3^{ème}, la mise en place de parcours différents en permettant néanmoins toutes les voies d'orientation possibles.

L'enjeu de la formation est donc crucial et s'impose à tous les acteurs de l'établissement.

A / Pour les élèves

Objectifs	Programmes d'action
Activer les leviers de progrès pour permettre une meilleure appropriation des savoirs	<p style="text-align: center;"><i>PEDAGOGIE</i></p> <p>Favoriser une différenciation pédagogique au quotidien au sein de la classe (documents adaptés aux élèves, outils d'aide à disposition des élèves ou non, évaluations différenciées, ...) et hors de la classe (accompagnement personnalisé différencié proposant soutien ou approfondissement, PPRE, aides, parcours individualisés, classes et ateliers relais hors établissement, ...), pour promouvoir l'investissement des élèves qui sera encouragé</p>
	<p style="text-align: center;"><i>CONCERTATIONS</i></p> <p>Avoir une démarche concertée et commune des enseignants pour faire sens (exigences communes en terme de présentation de copie, évaluation de l'orthographe, construction de graphiques, consignes...) et intégrer les exigences du socle aux évaluations</p>
	<p style="text-align: center;"><i>DIVERSIFICATION DES PRATIQUES</i></p> <p>Permettre une diversité des pratiques enseignantes (marge d'autonomie pédagogique des enseignants), pratiques clairement explicitées aux élèves en termes d'attentes (mettre l'élève en situation de projet, clarifier ce qu'on attend de l'élève en matière de connaissances et compétences évaluées, ...), incluant les TICE (exercices à difficulté croissante, en temps limité, en autocorrection, en interactivité, ...). Multiplier les supports et diversifier les prises en charge pour permettre aux élèves de trouver ce qui leur convient le mieux (PPS, PAI, ...)</p>
	<p style="text-align: center;"><i>APPRENDRE À APPRENDRE</i></p> <p>Apprendre aux élèves à apprendre (découverte du fonctionnement du cerveau lors des apprentissages, les formes et les outils de mémorisation, les difficultés spécifiques des élèves à besoins particuliers, approches inductives et déductives, ...) et reconstruire le rapport à l'erreur et à l'évaluation (montrer à l'élève que l'on peut s'appuyer sur l'erreur pour progresser, évaluations diagnostiques, formatives, sommatives, autoévaluation, évaluation de groupe ou en binôme,...)</p>

	ACCOMPAGNER
	Réfléchir aux impacts de la relation professeur – élève comme source de progrès et de motivation des élèves (actions favorisant chez les élèves l'estime de soi, modalités du suivi des élèves par les professeurs, dont les professeurs principaux, actions de formation des professeurs à la communication et aux problématiques adolescentes, ...)

B / Pour les professeurs et les autres personnels

Objectifs	Programmes d'action
Se former tout au long de sa vie pour viser un mieux individuel ou collectif	FORMATION TOUT AU LONG DE SA VIE
	Avoir une approche active de la formation continuée (formation individuelle, collective, sur site, hors site, d'actualisation des connaissances, sur un nouveau dispositif, de nouvelles normes, ...) en lien avec le projet d'établissement et (ou) son projet personnel de carrière, en utilisant tous les moyens mis à disposition (DIF, PAF, formation interne, ...), incluant des temps d'échanges institués sur l'année, avec banalisation des cours ou non
	FORMATION INTERNE
	Promouvoir les actions de formation par les pairs (accueil et accompagnement de stagiaires, néo-titulaires ou jeunes collègues, personnes en contrat d'insertion ou reconversion, non titulaires...)
	MUTUALISATION
	Développer des approches mutualisées (progressions communes, devoirs communs, séquences communes pour les professeurs, outils communs au service des élèves, ...) et ouvertes sur l'environnement proche (formations communes à deux établissements, liaison inter-cycles, visites croisées primaire-secondaire ou collège-lycée, ...)
	ENTRETIENS INDIVIDUELS
	Utiliser les temps institutionnalisés d'évaluation ou d'entretiens individuels pour interroger son projet de carrière (entretiens annuels d'évaluation, échanges à l'occasion de la notation administrative, entretiens de carrière, réunion d'équipe disciplinaire, de préparation de rentrée, ...) et connaître les évolutions possibles (contacter les DRH, les pôles de reconversion des rectorats, ...)
	EXPERIMENTATION
	Favoriser les expérimentations dans le cadre de l'article 34 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école de 2005 (évaluation par compétence, suppression de la note chiffrée,)

C / Pour les parents

Objectifs	Programmes d'action
Etre partie prenante de la scolarité de leur enfant	CONNAISSANCE DU COLLEGE
	Connaître les sources d'informations existantes sur le système éducatif en général, et le collège en particulier, à disposition des parents (sites gouvernementaux, académiques, du collège, sur l'orientation, conférence-débat au collège, ...), afin de favoriser une meilleure connaissance du rôle de l'Ecole, et des acteurs qui la composent. Mettre à disposition des parents un livret d'accueil exhaustif.
	ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS
	Professionaliser l'action des parents en interne (information sur le rôle des parents délégués de classe, les instances, les rôles de chacun, les règles de fonctionnement spécifiques à l'établissement, créer des formations informations sur un réseau d'établissements, ...) et promouvoir leur présence dans les instances (Conseils d'administration, Commission permanente, CESC, Association sportive, ...)
	RELATIONS
	Réfléchir à la relation triangulaire P arent – E lève – E cole et ses effets sur l'élève et sa scolarité. Promouvoir une politique partenariale forte et constructive avec le ou les associations de parents d'élèves et les parents d'élèves en général

Axe 3 : Favoriser l'ouverture de l'établissement sur son environnement

L'établissement scolaire est inscrit dans un territoire, dans une liaison inter-cycles, dans un environnement social, économique, qu'il doit prendre en compte pour satisfaire aux missions qui lui sont confiées. Le relatif isolement de l'établissement doit être compensé par des actions spécifiques.

A / L'ouverture culturelle et sportive

Objectifs	Programmes d'action
Rompre l'isolement culturel relatif du collège	<p style="text-align: center;"><i>SORTIES ET VOYAGES</i></p> <p>Promouvoir les sorties et voyages scolaires, notamment les échanges linguistiques (découverte du patrimoine naturel, culturel, français et européen, d'œuvres et d'artistes contemporains, soutien aux sections bilingue et européenne, ...), faire connaître les programmes de scolarisation à l'étranger, ...</p>
	<p style="text-align: center;"><i>OUVERTURE CULTURELLE ET SPORTIVE</i></p> <p>Faire rentrer la culture dans le collège (venue d'intervenants extérieurs, de spectacles, de films, expositions, ...) et faire connaître l'action culturelle du collège à l'extérieur (exposition de travaux d'élèves à l'extérieur, participation à des concours, ...). Organisation de rencontres et manifestations sportives (Cross, AS, compétitions,...)</p>
	<p style="text-align: center;"><i>UTILISATION DES NOUVEAUX OUTILS</i></p> <p>Utiliser les potentialités des TICE (correspondance d'élèves avec l'étranger, visites virtuelles, visioconférence, ...) et former à leur utilisation critique et raisonnée.</p>

B / L'ouverture sur l'environnement économique

Objectifs	Programmes d'action
S'appuyer sur le tissu économique proche pour découvrir le monde professionnel et s'orienter	<p style="text-align: center;"><i>RELATION ECOLE - ECONOMIE</i></p> <p>Faire de l'ODP le fer de lance de la relation Ecole - Economie (visite d'entreprise, rencontre avec des acteurs locaux, participation à des forums, découverte de métiers, de lieux de formation ou d'activités, ...) au profit de tous les élèves</p>
	<p style="text-align: center;"><i>STAGES EN ENTREPRISE</i></p> <p>Renforcer le lien du collège avec les professionnels recevant les élèves de troisième en stage (explicitation des attendus du stage, préparation du stage en interne, retours des professionnels après le stage, participation au forum des métiers organisé au collège, ...)</p>
	<p style="text-align: center;"><i>PARTICIPATION DES PARENTS</i></p> <p>Associer plus largement les parents d'élèves à ce partenariat avec le monde économique (présentation de leurs métiers, compétences, expériences, ...)</p>

C / L'ouverture sur les autres cycles de formation

Objectifs	Programmes d'action
Mieux intégrer le collège au parcours de formation des élèves allant de l'école aux lycées	<p style="text-align: center;"><i>LIAISON ECOLE - COLLEGE</i></p> <p>Faire de la liaison école - collège un moyen de favoriser la réussite des élèves au collège (actions passerelles pour les élèves et les parents, actions de formation conjointe professeurs primaire-secondaire, présence de professeurs du collège en conseil de cycle en fin d'année, projets élèves inter-cycles, ...).</p>
	<p style="text-align: center;"><i>LIAISON COLLEGE - LYCEE</i></p> <p>Mettre en œuvre une liaison collège – lycée pour favoriser la continuité des apprentissages (échanges entre professeurs du collège et des lycées sur les programmes, les apprentissages, les compétences attendues, analyse au collège des résultats en lycées des anciens élèves de troisième, ...) et favoriser une orientation réussie (découverte des EDE des lycées de secteur, projets conjoints collégiens – lycéens, ...)</p>

L'évaluation des actions

Pour la mise en œuvre, le suivi ou l'évaluation finale des actions, on a recours autant que de besoin à la construction et l'analyse d'indicateurs. Cette démarche s'intègre plus largement dans une politique de pilotage d'établissement prenant appui notamment sur un tableau de bord actualisé.